

ETUDE DE CAPITALISATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DE PLANTATIONS BOIS D'ŒUVRE EN COTE D'IVOIRE

EXPERIENCES ADZOPE – AGBO

PROJET FLEGT-REDD+ (FFEM)

Termes de référence – septembre 2017

1 Introduction sur le projet

L'ATIBT est attributaire depuis 2013 d'un projet financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) intitulé « intégration de la filière des bois tropicaux d'Afrique Centrale et de l'Ouest dans les mécanismes FLEGT et REDD+ ». Ce projet vise à faire contribuer activement le secteur forestier privé à la gestion durable des forêts tropicales et au développement socio-économique des pays cible producteurs de bois par l'implication dans ces mécanismes.

La première des six composantes de ce projet concerne la participation du secteur privé forestier au mécanisme REDD+, et a pour objectif d'intégrer les opportunités de projets du secteur privé dans ce mécanisme via des études et des projets pilotes. Les activités initiales de cette composante étaient orientées à la sensibilisation et au montage de projet de certification carbone, mais faute d'opportunité¹, il a été décidé d'élargir ces activités à d'autres thématiques. Une des thématiques identifiées consiste à appuyer l'élaboration de projet de plantation de bois d'œuvre, notamment dans les régions où la ressource forestière se fait rare. Cette étude répond donc à l'activité « *d'appui à l'élaboration de concepts de projets pilotes pour des plantations innovatrices en matière de besoins en bois d'œuvre, bois de chauffe et produits agricoles* ».

Cette étude s'inscrit, au-delà du projet FLEGT-REDD, dans une réflexion plus large menée par l'ATIBT et ONFI et visant à proposer une voie pour contribuer à faire évoluer le modèle des concessions forestières en vue de faire de la forêt tropicale humide un levier durable du développement des populations et des territoires.

Deux autres études seront menées en parallèle :

- L'une sur l'état des lieux et l'analyse du contexte juridique pour l'intégration de plantation et reboisements dans les concessions de forêts naturelles,
- L'autre sur l'utilisation de plantation d'essence forestière d'ombrage dans les zones agricoles (cacao, café).

L'ATIBT recherche donc un consultant chargé de mener cette étude, et les présents TDR décrivent les modalités de cette étude.

2 Élément de contexte

Le constat :

L'exploitation durable des forêts, en Afrique Centrale ou ailleurs, a une capacité de production de valeur par unité de surface relativement faible, comparée à d'autres usages du sol tels que l'agriculture. Quoiqu'on en dise, le bois demeure la principale source de revenus localement. Non pas que les autres biens et services n'aient pas de valeur en soi, bien au contraire, mais ils sont souvent mineurs ou non marchands.

¹ Etude d'opportunité du mécanisme REDD+ pour le secteur forestier privé Projet FLEGT-REDD+, A. Capel, ATIBT-ONFI, janvier 2017 (FFEM)

Dans les zones à forte croissance démographique, les territoires africains ont besoin de développer des activités à plus forte valeur ajoutée, compatibles avec la présence d'un couvert forestier, en réponse à la demande sociale. Or si on raisonne en termes de production de bois d'œuvre uniquement, une plantation industrielle d'arbres installée sur seulement 3% de la surface d'une concession forestière, produira autant de volume de bois que les 97% restants².

Ainsi, faire évoluer le modèle des concessions forestières suppose d'augmenter la productivité des modes de gestion dans les zones à plus forte pression anthropique tout en cherchant à maintenir un couvert boisé, en reconnaissance des importants services sociaux et environnementaux qu'apportent les arbres.

Les enjeux d'une telle réorientation des modèles d'exploitation de forêts tropicales sont de :

- Répondre à la demande de Bois d'œuvre et de bois énergie par des plantations
- Maintenir les espaces forestiers naturels :
 - o Maintenir les concessions forestières industrielles
 - o Faire monter en compétences les concessions communautaires
 - o Implanter des systèmes combinés (agroforestiers) productifs et durables.
 - o Augmenter la productivité par unité de surface.

Le choix de la Côte d'Ivoire comme terrain d'expérience :

Avec le taux de déforestation le plus fort de la région, la situation des Forêts en République de Côte d'Ivoire est alarmante et fait actuellement l'objet de toute l'attention des bailleurs de fonds qui souhaitent changer cette tendance. La tâche est délicate à mettre en œuvre dans un contexte politique fragile avec une réglementation en attente de décret d'application et une pression sociale très forte dans les provinces. Outre les aspects de clarification du cadre réglementaire (Droit foncier / finage du territoire / Droit forestier) qu'il faudra traiter et diffuser largement, il est impérieux de proposer des solutions de mise en œuvre de reforestations crédibles et démontrables par l'exemple pour mieux les faire accepter.

De nombreuses initiatives de plantations, publiques ou privées, ont été initiées en Côte d'Ivoire :

- Obligation de reboisement dans les forêts classées (principalement en teck et fraké/framiré) par la SODEFOR
- Obligation de reboiser dans le domaine forestier rural imposé aux exploitants forestiers
- Autres Initiatives privées de reboisement (privées, projets, etc).

Ces initiatives donnent des résultats mitigés en termes de production, ils sont même désastreux pour les plantations du domaine forestier rural qui tendent à disparaître après quelques années d'existence. Elles ont tendance à être défrichées pour être remplacées par des cultures de rente. Le modèle de gestion des plantations publiques a montré ces limites et le modèle imposé aux exploitants dans le domaine forestier rural également³, mais il y a très peu d'initiatives permettant de définir un nouveau modèle d'exploitation de bois d'œuvre pour chercher à inverser la tendance et chercher à démontrer que le modèle des concessions forestières peut évoluer.

L'origine de cette étude est de **partir de divers cas concrets** d'initiatives de plantation privées, d'en capitaliser l'expérience et **d'en faire un cas d'école** en proposant un document technique opérationnel de mise en place de plantation, portant autant sur les aspects organisationnels, montage de projet et vision marché que sur les aspects techniques.

Dans le cadre de ses missions en Côte d'Ivoire, l'ATIBT a rencontré en 2015, 2016 et 2017 divers industriels ivoiriens ayant une expérience dans les plantations forestières. Certains cas ont attiré notre attention, dont par exemple celui de M. Riccardo Tropini, directeur de Tropical Bois. Nous avons pu visiter à deux reprises les plantations que cette entreprise a initiées. L'expérience de M. Tropini qui conduit des plantations depuis

² Productivité de référence des plantations de production de bois d'œuvre 25 m³/ha/an

³ Étude coûts-bénéfices de la REDD+ en Côte d'Ivoire et mobilisation des acteurs des grandes filières agricoles et forestières, Salva Terra, décembre 2013 (EFI)

1994 peut fournir par exemple une base crédible d'itinéraires techniques et de partage d'expérience réelle en tous points.

Ou également, les nombreux travaux de plantation et de régénération naturelle assistée menés dans la forêt d'AGBO 1 entre 2006 et 2016 ont semblé extrêmement utiles à mieux connaître et à étudier.

En cela une mission de capitalisation visant dans un premier temps à faire la revue de l'historique et l'état des lieux de ces plantations pour ensuite évaluer leur viabilité économique et les marchés qui s'y rattachent apportera des éléments de référence à ce projet de sécurisation du modèle d'exploitation de concessions de forêts naturelles par l'adjonction de plantations.

Le choix des plantations de M. Tropini en RCI comme cas concret pour cette étude est intéressant à plusieurs titres :

- Il s'agit d'un investissement fait, dans un premier temps, en pure perte. M. Tropini a décidé de planter des essences forestières sans savoir ce qu'il adviendrait des bois, ou des terrains qui les porte.
- C'est aussi un recueil de rapports et de sources de données fiables prises au cours des années et archivés scrupuleusement à la manière scribes.
- C'est enfin une porte ouverte que M. Tropini nous offre en mettant à disposition ses informations et l'histoire de ses échanges avec l'administration de la SODEFOR, et les difficultés rencontrées avec les différents acteurs du foncier (population riveraines) et les différentes expériences qu'il a vécu pendant plusieurs dizaines d'année.

L'étude devra également s'intéresser aux autres initiatives menées par les opérateurs de la région d'Adzopé, notamment par les sociétés Inprobois et FIP, car cette zone est relativement représentative, sur le plan pédoclimatique et sociologique, des conditions de la région. Il appartiendra au consultant de connaître les principaux acteurs de ces expériences novatrices, et de choisir les parcours à mettre en exergue, de manière qu'elles soient représentatives des possibilités existantes dans le pays, mais également dans la sous-région.

3 Objectif de l'étude

La finalité de l'initiative est de permettre aux sociétés exploitant des concessions forestières de mettre en place des solutions de diversification de leur activité, tout en pérennisant la surface de forêt naturelle. Pour cela, il s'agit de mettre à disposition du secteur privé un outil qui les aidera dans la constitution de plans d'affaires (business plan) portants sur une activité de plantation et pourra aider à l'obtention de crédit ou de subventions pour financer leur projet.

L'objectif général de particulier de cette étude est de **capitaliser et valoriser les expériences des initiatives privés pour de plantations des bois d'œuvre en Côte d'Ivoire**, et plus précisément à Adzopé, et notamment sur les sujets suivants :

- Les expériences des plantations Adzopé (type de plantation, essences, données techniques, coûts et investissements, moyens de protection des plantations, collaboration avec le gouvernement et les populations riveraines, etc).
- Les expériences des pépinières Adzopé (essences, difficulté, coûts, ressources nécessaire, etc).
- Les aspects commercialisation et transformation des bois des plantations (marché, type de produit, adaptation de l'outil de transformation, etc).
- Les démarches à faire et ne pas faire pour monter ce type de projet, et les possibilités de financement.

4 Résultats attendus

L'étude devra présenter les informations suivantes :

- **Analyse du contexte :**

- Contexte **législatif et réglementaire** : aspect foncier et droit du sol, cas particulier de la propriété de l'arbre, textes réglementaire existants existant sur le reboisement et la plantation, fiscalité liée à la plantation et au bois de plantation.
- Identification des **données scientifiques et techniques** existantes : données sur les itinéraires techniques (plantation bois d'œuvre, plantation agroforestière) dans les différents domaines fonciers (rural, forêt classées, parc), types de données scientifique, organisme chargé de collecter ces données, etc.
- Cartographie des **acteurs** : administration, planteurs, organisme de recherche, communautés riveraines, cas particulier de la SODEFOR et de l'OIPR (rôle et fonction, impacts, position face aux initiatives de plantation privées, possibilité de partenariat)⁴.
- **Initiatives de plantations privées** existantes en RCI et en Afrique de l'Ouest et Centrale : type de plantation et données principales (surface, âge, volume, essence, etc), type de responsable de projet, type de financement possible, résultats connus, etc.
- **Etat des lieux des initiatives de plantations d'Adzopé :**
 - **Historique** des plantations : origine et objectifs/motivations des plantations, contexte de gouvernance.
 - Situation **foncière** (domaine, propriété) et **réglementaire**.
 - **Situation des plantations** : surface, essences, type de plantation (monoculture, mixe d'essences), âges, volume, stade de développement, itinéraires technique, cartographie des parcelles actuelles (annexée au rapport).
 - **Situation des pépinières** : origine des plants/graine, nombre de plants, mortalité, moyens et ressources utilisées, principales méthodes de multiplication du matériel végétal employées.
 - **Situation phytosanitaire** : existe-t-il des menaces sur certaines espèces, lors de la mise en place de populations homogènes ?
 - Liens et impacts des **parties prenantes** (populations riveraines, planteurs, administration), et accords existants.
 - **Moyens et ressources** mobilisés et nécessaires : employés (permanents / temporaires), coût des travaux préparatoires à la plantation, coût des plants (production pépinière), coût de la plantation, travaux de nettoiemnts et de taille de formation, etc.
 - Disponibilité de **main d'œuvre** et niveau de qualification.
- **Retour d'expérience Adzopé et notamment de l'expérience Tropini**
 - **Motivations** et **visions d'avenir** de ces plantations
 - **Succès et échecs** de ces initiatives
 - Identification des **atouts et bénéfices** des plantation : apport écologique, relations avec les populations locales, revenus générés, amélioration de la rentabilité de l'exploitation
 - Identification des **contraintes et difficultés** rencontrées lors de l'expérience de M. Tropini :
 - o Contraintes économiques (quel coût et à quel moment cela peut devenir rentable, y a-t-il un marché),
 - o Contraintes techniques,
 - o Contraintes écologiques (fertilité, croissance des arbres, maladies, qualité des plants),
 - o Contraintes technologiques (quel outil pour valoriser les bois issus des plantations),
 - o Contraintes contextuelles (foncier, réglementation, surveillance du territoire),
 - o Contraintes sociales (qui sont les parties prenantes et comment sont les relations avec elles)
 - o Contraintes de gestion (relation avec l'administration / maintien des plantations face à la pression des agriculteurs, etc)

⁴ Sur ce sujet, il faudra se rapprocher du SPIB qui mène une étude de cartographie des acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois en RCI

- Description des **solutions** utilisées ou possibles face aux difficultés,
- Liste des **moyens de valorisation**, y inclus les besoins d'investissement en matériel de transformation et les marchés porteurs
- Proposition **d'itinéraires techniques** et d'une **organisation de projet type** (y compris les opportunités d'intégrer des projets REDD+).
- Proposition d'un **dossier de financement** type afin de prolonger l'initiative de plantations de production de bois présentable aux bailleurs de fonds (incluant les opportunités de financement REDD+).
- **Conclusions** : Opportunité, Challenge, Recommandations.

5 Livrables

- Une étude (maximum 30 pages), et comprenant :
 - o Un résumé exécutif
 - o Une introduction
 - o Les chapitres présentés ci-dessus
 - o Les conclusions et recommandations générales
- Une proposition d'itinéraires techniques
- Une proposition de montage de projet type (liens avec les acteurs, ressources nécessaires)
- Une proposition d'un dossier de financement type afin de prolonger l'initiative de plantations de production de bois présentable aux bailleurs de fonds ou investisseurs.

6 Programme d'action et méthodologie

Les actions nécessaires pour mener cette étude sont les suivantes :

- Réunion de démarrage avec l'ATIBT pour discuter des objectifs de l'étude et préciser les TDR
- Revue bibliographique (pour l'analyse du contexte notamment)
- Point avec l'ATIBT pour orienter la mission de terrain en fonction de l'analyse de contexte
- Collecte des expériences de plantation Adzopé sur site
- Rédaction d'un rapport provisoire et des annexes pour soumission à l'ATIBT
- Commentaires de l'ATIBT
- Révision et rédaction du rapport final sur la base des commentaires de l'ATIBT.

Le projet garantie l'accord et l'accueil par M. Tropini et son équipe sur place pour revue de l'existant (documentation et historique), et l'accès aux informations portant sur l'historique des plantations et les données cartographiques. M. Tropini est d'accord pour accueillir la mission et mettre à disposition un de ses agents qui pourra préparer le travail de regroupement documentaire et en faire la synthèse.

Par ailleurs, l'équipe de consultant pourra être sollicité pour participer à d'autres activités de promotion de l'étude, tel que la rédaction d'articles, ou la présentation des résultats lors d'un atelier en RCI⁵, mais ces activités feront l'objet d'autres termes de référence.

7 Durée et calendrier

L'étude se déroulera sur trois mois à partir de la signature du contrat (prévue mi-octobre 2017) et se terminera au plus tard le 31 janvier 2018. Un planning précis de réalisation de l'étude sera proposé par le prestataire, et sera discuté lors de la réunion de démarrage.

Il est prévu 8 jours de mission sur site pour l'expert principal, et 15 jours d'intervention pour l'expert national.

⁵ Les résultats de cette étude pourront être présentés avec le lancement de l'ERPD de la RCI (travail mené par l'ONFI) et faire l'objet d'un évènement où les forestiers du Bassin du Congo pourraient participer.

8 Périmètre

La première partie de l'étude (analyse du contexte) sera principalement réalisée selon une revue bibliographique et des contacts avec des personnes ressources (et pourra être complété par des interviews lors de la mission sur site), et concerne principalement la Côte d'Ivoire, mais pourra se référer à des exemples pertinents en Afrique de l'Ouest et Centrale.

La capitalisation des expériences de plantation de bois d'œuvre se focalisera sur les expériences menées en Côte d'Ivoire à Adzopé, principalement l'initiative des plantations de Tropical Bois (« expérience Tropini »).

9 Budget

Le budget du projet prévoit :

- Les honoraires des deux experts pour la réalisation de l'étude.
- La prise en charge :
 - Des frais de déplacement (billet d'avion international en classe éco, visa, frais d'approche) ;
 - Des divers frais (frais d'approche tels taxi aéroport, visa, communication, taxi sur place) ;
 - Des frais de restauration, d'hébergement sur place ;
 - Des frais de transport sur place pour rencontrer les parties prenantes (populations locales, administration etc...).

10 Compétences requises

Pour cette étude, l'ATIBT recherche une équipe constituée des experts suivants :

- Un **Expert principal : consultant international expérimenté** (minimum 10 ans d'expérience), ayant :
 - Une expérience confirmée de la conduite d'étude
 - Une expertise dans le domaine des plantations, et plus généralement dans la gestion durable des forêts
 - Des connaissances et/ou expériences dans le secteur forestier en Côte d'Ivoire
 - Une bonne connaissance des enjeux liés à l'activité d'exploitation forestière y compris plantations
 - Une bonne connaissance des métiers du bois (transformation, distribution) et de la situation du secteur forestier en zone Afrique de l'Ouest/Centrale
 - Une connaissance du mécanisme REDD+ est un plus.
- Un **Expert national : consultant spécialiste du secteur forestier ivoirien** (minimum 8 ans d'expérience) :
 - Une expérience confirmée des différentes activités du secteur forêt-bois en Côte d'Ivoire
 - Une expérience en matière d'enquêtes de terrain
 - De solides connaissances dans les domaines des plantations forestières et de l'économie forestière.

11 Modalité de paiement

Le prestataire sera rétribué de la manière suivante, et sur présentation de facture :

- 40% au début de la mission et après approbation du plan de travail ;
- 30% après présentation du rapport provisoire ;
- 30% après validation du rapport final et état de dépenses.

12 Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le **13 octobre 2017** aux bureaux l'ATIBT à l'adresse suivante :

Jardin Tropical, 45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne, France - T : +33 1 43 94 72 87

Ou par email : caroline.duhesme@atibt.org.

Ils devront comporter pour chaque structure candidate :

1. Une lettre de couverture (lettre de motivation) ;
2. Une déclaration fiscale d'existence ou tout autre document prouvant l'existence légale de la structure ;
3. Une proposition technique claire et succincte (maximum quatre (4) pages format A 4), qui reprendra clairement :
 - a. Un descriptif de la méthodologie proposée par le candidat,
 - b. Une présentation des ressources humaines et matérielles, logistiques, etc. pour l'exécution de la mission,
 - c. Une proposition de calendrier.

La proposition technique devra en outre comporter en annexe les CV des ressources humaines proposées.

4. Une proposition financière claire et succincte retraçant le coût total de la mission, ainsi que les coûts des différentes rubriques selon la description du budget (le budget lié à l'organisation d'un atelier de présentation ne doit pas être intégré dans l'offre financière).

Seules les structures sélectionnées seront contactées.